

« Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté. »

Winston Churchill

AGENDA

Dimanche 3	« Pour ne pas oublier » cérémonie d'hommage au monument de la 58^{ème} Division d'Infanterie Française à 10h30 Lieu-dit Moulin Brûlé (RD941)
	Repas dansant du club « La joie de vivre » Salle Jean Moulin à partir de 11h00
Mardi 5	Assemblée générale extraordinaire de l'association de Pêche - Salle des fêtes à 18h45
Jeudi 7	Réunion publique d'information (3/3) sur l'enfouissement des réseaux à 18h30 - salle des fêtes
Vendredi 8	Soirée Rétro Gaming de 17h30 à 22h00 centre du Mont Soret. Ouvert à tous (<i>adultes et/ou enfants accompagnés</i>) voir p.3
	Comité de lecture à 18h30 à la Bibliothèque
Dimanche 10	Exposition du club colombophile « la Renaissance » Salle Jean Moulin de 10h00 à 19h00 Entrée gratuite
	Repas dansant organisé par la Confrérie des chevaliers de la fraise violainoise - salle des fêtes à 12h00 Apéritif à partir de 11h30
Mardi 12	Réunion publique d'information concernant les travaux route d'Estaires (<i>réfection des trottoirs de la rue du Rétuy à la rue de la Planquette</i>) à 18h30 - salle des fêtes
Samedi 16	Assemblée générale du Club Canin Salle des fêtes de la Mairie à 17h00
Dimanche 24	Brocante de l'A.P.E de 9h00 à 17h00 Salle Jean Moulin - 4€ la table de 1,80m Modalités d'inscription voir page 3
Jeudi 28	Réunion du Conseil Municipal à 18h30 en Mairie

À la Une :

Inscriptions scolaires

Jobs de printemps

Soirée Dance Floor

Aide régionale

La mairie sera fermée au cœur des vacances le samedi 16 février



Mairie de Violaines
Place du Général de Gaulle

Horaires: du lundi au jeudi 8h30-12h / 13h30-17h30
vendredi: 8h30-12h / 13h30 -17h Samedi: 9h-12h

Tél: 03.20.29.81.29 Fax: 03.20.49.75.87

mairiedeviollaines@violaines.fr



Rejoignez-nous sur notre page : ville de Violaines - Officiel

INSCRIPTIONS SCOLAIRES : RENTRÉE 2019

1^{ère} étape : Pré-inscriptions scolaires Mairie du **01/03/2019 au 30/03/2019**

Dossier d'inscription à retirer au pôle scolarité & jeunesse aux heures d'ouverture ou à télécharger sur notre site www.villedeviolaines.fr

2^{ème} étape : inscriptions aux écoles

École maternelle : le mardi 2 avril 2019 de 17h à 19h
le vendredi 5 avril 2019 de 14h à 19h

École primaire : le mardi 2 avril à partir de 17h
le vendredi 5 avril à partir de 17h

Horaires du Pôle scolarité :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 16h45 à 18h30
mercredi de 9h00 à 12h00 et
de 13h30 à 17h30
samedi de 9h30 à 12h00
Renseignements au 03.20.29.65.37

JOBS DE PRINTEMPS

La Municipalité organise les jobs de printemps pour les jeunes Violainois (**âgés de 18 à 21 ans**).

Semaine 1 : du 8 au 12 avril 2019

Semaine 2 : du 15 au 19 avril 2019

Si vous êtes intéressés : un dossier est à retirer au Pôle Scolarité Jeunesse à compter du **17 février 2019** et à déposer, complété des documents mentionnés ci-dessous, **jusqu'au 17 mars 2019**.

Pièces à fournir :

- un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois
- un Curriculum Vitae
- une photocopie de votre attestation vitale
- une photocopie du livret de famille ou à défaut de votre carte d'identité
- un RIB à votre nom



Important : les jobs de printemps ne pourront être cumulés ni avec ceux d'été ni avec ceux liés à l'animation des centres de loisirs.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le PSJ au 03.20.29.65.37



Réunion d'information PLIE

Vendredi 15 février à 14h00

ID FORMATION - SIVOM de l'Artois
8 route de Vermelles -62138 HAINES

SOIRÉE RÉTRO GAMING

Vendredi 8 février de 17h30 à 22h00

centre du Mont Soret

Pincab/ps4/bartop/nintendo/dreamcast etc...
Venez vous amusez sur des anciennes consoles
avec des centaines de jeux pour
petits et grands !

ouvert à tous - adultes et
enfants accompagnés

INFOS

RAPPEL RECENSEMENT

Le recensement de la population se poursuivra jusqu'au 16 février sur la commune. Merci de réserver un bon accueil à nos agents recenseurs.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Pour les prochaines élections européennes du 26 mai 2019 la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée **au 30 mars 2019**.

FORUM EMPLOI & FORMATION



Mardi 12 mars
de 9h à 12h
Salle des sports - rue des Chênes

SOIRÉE DANCE FLOOR

SAMEDI 16 MARS 2019 à 19h30

salle Jean MOULIN
Tarifs et réservations :
*Voir flyer distribué
dans votre boîte aux lettres*
Inscription à partir
du 23 février en MAIRIE

TÉTÉ EN CONCERT

SAMEDI 23 MARS
à 20H30

salle Jean Moulin
Tickets en vente au
Pôle scolarité Jeunesse
Tarif : 12€

#FestivalLesenchanteurs
#Tété#Violaines



INFOS ASSOS

BROCANTE APE

Dimanche 24 février

9h/17h

Salle Jean Moulin
Tarif 4€/table de 1,80m

Pré- réservation aux :

• **06.10.38.13.51**

entre 9h et 17h

• **06.13.74.12.22**

entre 15h et 19h

Règlement le 16/02

de 10h à 12h

salle des Aînés

(derrière l'église)

Restauration sur place

Arrivée des exposants

à partir de 8h

À VENIR...

KARAOKÉ DE LA CUECA

Dimanche 3 mars

Salle Jean Moulin

à 15h

Tarif : 2€

Buvette et pâtisseries

AIDE RÉGIONALE

EN ROUTE POUR L'EMPLOI (PARC AUTO À 2 € PAR JOUR)

Objectif : Aider à la mobilité des usagers lorsque celle-ci conditionne une insertion ou une réinsertion professionnelle par le prêt d'un véhicule pour 2€ /jour. A noter : la voiture ne peut être utilisée que pour les trajets domicile/travail (y compris lieu de formation dans le cas d'un contrat en alternance).

Bénéficiaires :

- Les CDD de + de 3 mois
- Les CDI
- Les contrats d'intérim de + de 3 mois (si supérieur à 20h/semaine),
- Les titulaires d'un contrat par alternance ou d'un contrat d'apprentissage,
- Les personnes effectuant un stage de fin d'études dans le cadre d'un projet professionnel, nécessaire à l'obtention de leur diplôme leur permettant ensuite l'accès à un premier emploi (étudiants ou stagiaires de la formation professionnelle).
- Les personnes ayant besoin d'un véhicule pour se rendre sur leur lieu de travail si elles viennent d'obtenir leur permis de conduire mais ne peuvent pas en acquérir un.

Plus d'infos et demande en ligne sur <http://guide-aides.hautsdefrance.fr>

Mots clefs : en route pour l'emploi



Région
Hauts-de-France



TRAVAUX

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Pour toute question ou information relative à ces travaux, vous pouvez contacter les élus en charge du suivi des chantiers :

M. Le Maire : 06 82 97 35 96

M. CORBUT : 07 8746 84 82

M. SOJKA : 06 84 26 46 85

M. SURET : 06 80 70 06 14



Permanences des élus

Monsieur le Maire : M. Jean-François CASTELL - lundi de 18 h à 20 h et sur rendez-vous pris en Mairie.

Les adjoints:

Mme Isabelle VERMUSE : aînés, handicap, économie locale, agriculture - mercredi de 14h à 16h et sur rendez-vous

M. Frédéric LELONG : travaux, urbanisme - sur rendez vous

Mme Isabelle TRAISNEL : communication, information sur rendez-vous

M. Alain DELANNOY : finances sur rendez vous

Mme Christine COULON : action sociale, solidarité, logement - sur rendez-vous lundi de 18h à 20h et le samedi de 10 h à 11 h

M. Jean-Jacques GODSENS : cadre de vie, quartiers, environnement, associations sur rendez-vous

Mme Marie-Aurélien WATTELLIER : écoles, jeunesse - 1er samedi du mois de 10h à 11h30 et sur rendez-vous

M. Olivier BONVARLET : fêtes - sur rendez-vous

Permanences des organismes extérieurs

CIDFF : Centre d'information sur le droit des femmes et des familles	Permanences juridiques et violences conjugales au CCAS d'Auchy Les Mines – sur rendez-vous au 03.62.61.48.90
Assistante Sociale du Département	Mardi 12 février uniquement sur rendez-vous auprès de Mme BORIST au 03.21.61.35.60
Mission Locale de l'Artois	Vendredi 1^{er} février de 8h30 à 12h30 au CCAS
PLIE	au CCAS sur rendez-vous au 03.21.64.59.21
«La Passerelle»	Conseil en écriture publique - rendez-vous auprès de M. LEGRAND au 06.38.23.16.61
CARSAT	Uniquement sur rendez-vous au 03.20.05.64.70. (Permanence de Béthune sans RDV : lun., jeu. et ven. de 8h30 à 11h45 - 54 rue Gaston Defferre)
Permanence de la caisse de retraite complémentaire (CICAS)	Rue Ferdinand Bar « La Charité » à Béthune sur rendez-vous au 0820.200.189 du lundi au vendredi de 9h à 18h
Permanence de la Caisse d'Allocations Familiales	Vendredi 8 février de 13h30 à 16h30 au CCAS
Consultations des nourrissons PMI	Vendredi 1^{er} février – Garderie « les Zouaves » Allée des écoles de 13h30 à 16h00
Relais Assistantes Maternelles	Vendredi 1^{er} février - Animation de 9h45 à 11h15 à la salle de tennis de table, complexe Jean Moulin rue du Mont Soret. Permanences administratives sur rendez vous au 03.91.82.67.45, au pôle scolarité jeunesse de 16h30 à 18h. Pas d'animation ni de permanences administratives pendant les vacances scolaires

Infos pratiques

CCAS : lundi : fermé / mardi : de 9h00 à 11h30 et 13h30 à 17h30 - mercredi de 9h00 à 11h30/jeudi de 13h30 à 16h30 et vendredi de 9h00 à 11h30. Permanence dédiée pour la mutuelle les jeudis (semaines impaires) de 9h à 12h. Pôle Scolarité Jeunesse : horaires d'ouverture - lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h45 à 18h30 - mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 - samedi de 9h30 à 12h. 03.20.29.65.37

Horaires d'ouverture de la bibliothèque : mardi de 9h à 12h et 14h à 18h30 - mercredi 9h à 12h et 14h à 17h - vendredi 9h à 12h et 14h à 19h - samedi 9h à 12h - (fermé le samedi pendant les vacances scolaires) 19 rue Eustache Varet - 03.20.29.06.55

Permanence du conciliateur : Envoyer vos demandes de rendez-vous par mail à :

conciliateursdeshautsdefrance@gmail.com en précisant le sujet ainsi que votre nom et adresse postale. Vous serez ensuite redirigés vers une permanence proche de votre domicile.

Services de garde des pharmacies (gardes des week-end et jours fériés) : ServiGardes : 0825 74 20 30 ou www.servigardes.fr

Services de garde des médecins : Médi'Ligne du Pas-de-Calais : 03.21.71.33.33, en cas de problème d'ordre médical la nuit de 20 h à 8 h, ou le week-end du samedi 12 h au lundi 8 h. En cas de grande urgence le 15 ou le 112 pour les téléphones portables.

Récupération du verre : collecte en apport volontaire

Collecte des encombrants : **mercredi 6 mars 2019**

Déchetterie de Haisnes : « les Marnières » 1, route de Vermelles à Haisnes 03.21.37.49.85 - Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 9h20 à 18 h, le dimanche de 9 h 20 à 12h - Amiante : collecte à domicile (30€ le «big bag») car le dépôt en déchetterie n'est plus autorisé. Déchets ménagers spéciaux (acides, produits chimiques, peintures etc.) le mardi, vendredi et samedi de 9h20 à 18h et le jeudi de 9h20 à 13h.

Collecte des déchets verts : **vendredi 15 février**

Passage de la balayeuse : **jeudi 21 et vendredi 22 février**